

LE PATRIOTE

200 frs

*Méfiez-vous
de l'homme nu
qui vous
propose
sa chemise.*

Hebdomadaire d'informations, d'analyses et d'opinions

Parti Congolais du Travail

GUÉGUERRE ENTRE CHEFS INOCCUPÉES



Grégoire Lefouoba

Entre Grégoire Lefouoba et Michel Ngakala, comme au casino, rien ne va. Dans une lettre de treize pages datant de la mi-décembre 2012, le premier, réagissant face au second qui lui reproche la trahison permanente, l'accuse de plusieurs griefs parmi lesquels : le trafic d'influence, l'intimidation... Tous ces faits cumulés sont incompatibles à la morale et la discipline du parti. La lettre de Lefouoba, adressée à Michel Ngakala avec ampliations à certains dirigeants du Pct inonde les colonnes des journaux de la place, alimentant les cancanes. Ces empoignades verbales et épistolaires rappellent une époque à jamais révolue dont les dérapages débouchaient parfois sur des duels regrettables. D'où l'intérêt pour les instances du parti habilitées à trancher les litiges d'agir pour préserver l'esprit de camaraderie au sein de cette formation politique dont la maturité devrait épouser sa longévité au pouvoir.

3



Michel Ngakala

Transports fluviaux

VERS LA RÉPARATION DES BATEAUX ET DES ÉQUIPEMENTS DU CNTF

6

Traite des personnes

LE CONGO, UNE PLAQUE TOURNANTE DANS LA SOUS-RÉGION

9

Communication

CLAUDIA SASSOU NGUESSO VIENT EN AIDE AUX MEDIAS PUBLICS ET PRIVÉS



La présidence de la République s'active pour harmoniser les relations de travail avec les organes de presse. Au-delà de la liberté garantie par la loi, elle veut d'une presse congolaise autonome ayant ses moyens de travail. La remise du matériel aux organes de presse et à certains services et bureaux de communication par le cabinet du chef de l'Etat s'inscrit dans cette perspective.

10

MASSACRE DES ÉLÉPHANTS À MOUNGOUNDOU-SUD

7

QUEL AVENIR POLITIQUE POUR HELLOT MATSON MAMPOUYA ?

A l'issue de sa radiation du Mouvement Congolais pour la Démocratie et le Développement Intégral (Mcdi) auquel il contribua à la naissance, l'ex porte-parole de ce parti, Hello Matson Mampouya se retrouve aujourd'hui dans la rue. Il est sans parti bien qu'étant au gouvernement. De l'avis des personnes qui le connaissent, le proscrit d'aujourd'hui n'a pas la vocation d'un «sans domicile fixe» en politique.

5

ENFIN L'ENVOI DE L'HOPITAL GENERAL DU 31 JUILLET D'OWANDO

8

CEEAC

VERS LA CRÉATION D'UNE ORGANISATION ET D'UN FONDS DE SANTÉ

4



Economie

DES AVANTAGES POUR LES CLIENTS DE LA BCH EN 2013

La Banque congolaise de l'habitat (BCH) poursuit son petit bonhomme de chemin. Trois ans après sa création, cette institution financière ne cesse de s'affirmer comme une banque résolument au service de sa clientèle. Les facilités exceptionnelles qu'elle offre, la qualité des services et produits qu'elle propose expliquent dans une large mesure le nombre de plus en plus croissant de ses clients. Pour continuer à mériter de la confiance la population, la direction générale de la BCH promet d'associer l'expérience au savoir-faire en 2013.

C'est à la faveur de l'échange de vœux de nouvel an avec le personnel que le directeur général, Fadel Guizani a fait le bilan de l'année passée et tracé les perspectives de celle qui vient de commencer. Cette cérémonie a été rehaussée par la présence très remarquable du président du conseil d'administration de cet établissement bancaire, Jean Alfred Onanga.

Pour l'essentiel, il ressort que la Banque congolaise de l'habitat est parmi les établissements bancaires qui suscitent l'engouement des citoyens, grâce à ses produits et services accordés aux meilleures conditions tel le compte-épargne logement. Devenue presque incontournable en 2012 par les nombreux avantages qu'elle offre à ceux qui lui font confiance, la BCH met tout en œuvre pour en faire plus en 2013. C'est pour cette raison qu'il a décrété « l'année 2013, année du client ».

Un accès facile à la propriété immobilière

Face aux défis de taille qui s'annoncent pour cette année, le directeur général a exhorté le personnel de la banque « à faire de 2013, l'année du client, en privilégiant avant tout la qualité de service à la clientèle, la conquête de celle-ci, sa fidélisation mais surtout sa satisfaction bref, son bonheur ». Cette orientation ne pose aucune difficulté d'application, car la direction générale a pris soins au préalable de préparer son expertise à cette tâche. En effet, « la direction d'exploitation, sous la coordination du Pôle Opérationnel, récemment créée a reçu des orientations précises pour une gestion optimale de la relation clientèle ». En tant que banque citoyenne dont l'objet est d'œuvrer pour l'habitat, la BCH devra se rapprocher davantage des populations pour les accompagner dans leurs divers besoins de financement, surtout dans le cadre de l'habitat et des réalisations par des promoteurs immobiliers. D'où l'appel du directeur général à la promotion des produits spécifiques, objet social de cette institution.

L'occasion a permis également de rappeler au personnel et à quelques-uns des clients présents qu'il était facile à chacun de devenir propriétaire à travers un produit spécifique. « Dites-le à vos amis, à vos connaissances, à vos parents et pourquoi pas pour vous-même



Le Directeur général délivrant son message



Le président du conseil d'administration entouré des deux responsables de la BCH



Après les discours, le temps de l'agape

comme vous le savez. Nous avons la solution adaptée pour accéder à la propriété, grâce au plan épargne logement qui est une solution souple et accessible

à tous».

Ouverture imminente de nouvelles agences

En 2013, la BCH devra aussi

relever le défi de la proximité. Pour cela, elle poursuivra l'extension de son réseau à travers tout le territoire national. Après la mise en service de

l'agence centrale de Pointe-Noire, la BCH entend construire sept nouvelles agences. Ce programme s'exécutera par la construction des agences dans plusieurs autres localités dont Brazzaville, Pointe Noire, Dolisie, Ouesso, Oyo et Ewo. Envers le personnel de la BCH, la direction générale « ne cessera de ménager aucun effort pour améliorer, continuellement les conditions de travail, dans le plein souci de leur épanouissement professionnel, à travers la formation, l'assistance multiforme et en moyens de travail ». Par ailleurs, Fadel Guizani se félicite aussi bien du travail abattu l'an passé, mais il reconnaît que des défis de taille sont encore à relever, pour maintenir sa place dans le système bancaire congolais, en plein essor.

Que d'avancées en 2012

Depuis sa création, c'est pour la première fois qu'une telle rencontre est organisée, question de renforcer la cohésion et la synergie. 2012 est certes passée, mais elle a été une année d'efforts concrets comparativement aux années antérieures. « En termes d'ouverture de comptes, de nombre de clients, de l'évolution des comptes épargne logement, nous avons enregistré des chiffres doublant la moyenne des années antérieures ». Dans cette bataille pour le marché, l'agence de Pointe-Noire a réalisé un travail plus que celui de l'agence de Brazzaville. Ce bon résultat est, selon le directeur général, le fruit de la combinaison d'une kyrielle de facteurs à l'instar de la rigueur et la fermeté dans la collaboration prônée par la direction générale.

En définitive, 2012 aura été une année de réel effort, comparée aux trois années précédentes « période d'implantation ». Prenant appui sur ce qui a été réalisé, le directeur général de la BCH exhorte ses collaborateurs à développer encore « ce sens du devoir bien accompli afin de porter plus haut l'image de notre banque ». La Banque congolaise de l'habitat vient donc de prendre un nouveau départ. Forte d'un personnel jeune et très dynamique, elle semble réunir toutes les conditions pour mener à bien toutes les grandes ambitions qu'elle s'est fixée. En tout cas, devant le président du conseil d'administration Jean Alfred Onanga, le directeur général et les autres administrateurs de la BCH, les agents de cette banque ont promis relever les défis qui s'imposent à l'institution.

Ernest Otsouanga



Grégoire Lefouoba

Parti Congolais du Travail

GUEGUERRE ENTRE CHEFS INOPOPRTUNE

Entre Grégoire Lefouoba et Michel Ngakala, comme au casino, rien ne va. Dans une lettre de treize pages datant de la mi-décembre 2012, le premier, réagissant face au second qui lui reproche la trahison permanente, l'accuse de plusieurs griefs parmi lesquels : le trafic d'influence, l'intimidation... Tous ces faits cumulés sont incompatibles à la morale et la discipline du parti. La lettre de Lefouoba, adressée à Michel Ngakala avec ampliations à certains dirigeants du Pct inonde les colonnes des journaux de la place, alimentant les cancans. Ces empoignades verbales et épistolaires rappellent une époque à jamais révolue dont les dérapages débouchaient parfois sur des duels regrettables. D'où l'intérêt pour les instances du parti habilitées à trancher les litiges d'agir pour préserver l'esprit de camaraderie au sein de cette formation politique dont la maturité devrait épouser sa longévité au pouvoir.

A notre avis, les reproches de Michel Ngakala à Grégoire Lefouoba ne doivent pas être érudés. Ils concernent la trahison des idéaux du parti par un de ses cadres dirigeants. De même, les accusations de Grégoire Lefouoba au secrétaire chargé de l'organisation du parti sont à prendre au sérieux, car elles concernent entre autres le trafic d'influence et l'effronterie. Ces deux dirigeants du parti maîtrisent parfaitement la langue française, en ce sens qu'ils savent ce que représentent le choix et le poids des mots qu'ils emploient. Le sens étymologique de ces mots est si important pour contraster avec le mutisme observé par la direction politique de ce parti. Il revient donc aux structures d'arbitrage d'organiser un débat pour remettre les pendules à l'heure, dans le strict respect des statuts du parti. A une certaine époque, la même attitude était observée dans les milieux syndicaux où l'on parlait du tribunal des camarades.

Or, face à ce climat qui fait dresser sur leurs ergots ces deux hommes, l'inclinaison semble être au pourrissement de la situation. La promptitude attendue patine. Cette pratique politique est d'autant plus dangereuse qu'elle permet l'accumulation des frustrations capables de fissurer l'esprit d'équipe indispensable au fonctionnement harmonieux du parti.

Le secrétaire à l'organisation du parti ne peut faire de reproches infondés pour son plaisir à un membre du comité central, surtout à propos de la trahison. Il semble que l'admonestation ait même été faite en présence du secrétaire général du parti, pris certainement à témoin, mais qui reste lui aussi de marbre. De même, le membre du comité central incriminé ne peut se permettre de rédiger treize pages de protestation pour singer Alain Mabankou ou Henri Lopès. Les faits posés par les deux dirigeants méritent donc d'être

examinés par la structure du parti apte à trancher ce genre de questions dès lors que le différend qui les oppose est devenu un

secret de Polichinelle. Jouer au pourrissement de la situation est suicidaire, car il pourrait s'y dégager une odeur nauséabonde susceptible d'attirer des mouches.

Dans un passé encore récent, la commission de contrôle et de vérification (aujourd'hui commission centrale de vérification et d'évaluation), ne lésinait pas sur les moyens pour remonter les bretelles à tous les membres qui s'écarteraient de la ligne du parti. L'enrichissement illicite des cadres, le sectarisme, le tribalisme et bien d'autres maux avaient toujours fait l'objet de sanctions exemplaires pour préserver le parti des attitudes contraires à sa ligne politique. Il serait difficile d'affirmer que le parti ne défende plus cette ligne en démocratie. Or, sur la question qui fait



Michel Ngakala

actuellement couler autant d'encre que de salive, aucun frémissement ne laisse entrevoir un dégel bénéfique au parti. C'est comme si l'on demandait à ces deux dirigeants de résoudre leur différend avec les armes en leur possession, alors que le calme apparent actuel dissimule mal des cendres incandescentes prêtes à s'enflammer à la moindre goutte d'huile.

L'attitude des membres de la commission est d'autant plus blâmable qu'elle donne l'impression de jouer, soit aux apprentis sorciers, ou de marquer une certaine allégeance vis-à-vis de certains membres contre d'autres. Elle favorise la division préjudiciable à l'union recherchée.

Isaac Longo

Opposition congolaise

L'ARD invite les journalistes à respecter la déontologie professionnelle

Le président de l'Alliance pour la République et la Démocratie (ARD), Mathias Dzon, a appelé les journalistes congolais, à respecter les règles déontologiques. Il a également exprimé sa colère et son rejet de la politique qui a été conduite par le pouvoir en 2012.

A l'occasion du nouvel an, le président du groupement des partis politiques de l'opposition congolaise dénommé ARD, a présenté ses vœux de nouvel an à la presse nationale et internationale, au siège de son parti dénommé Union Patriotique pour le Renouveau National (UPRN) à Ouenzé. Mathias Dzon a interpellé les journalistes sur leur mission. « Vous exercez un noble métier qui est généralement qualifié de 4^{ème} pouvoir. Vous êtes un pouvoir, car vous éclairez les consciences, aidez à comprendre des situations complexes, contribuez à modifier des comportements déviants, aidez à la promotion d'un climat politique et serein dans le pays. Mais vous ne pouvez remplir ces missions que si et seulement si, vous respectez les règles de la déontologie professionnelle de votre beau métier. Au nombre desquelles, l'objectivité, l'équité, la rigueur intellectuelle, la probité



morale, le sens de l'honneur et de l'amour propre ». Le président de l'ARD a rappelé que le journaliste n'est pas un propagandiste, ou un griot. « C'est un intellectuel, un éclairer, un iconoclaste. Sa vocation n'est pas de célébrer telles ou telles personnalités, fussent-elles de l'opposition, de

décrire des panégyriques, d'être un partisan, voir un fanatique. Il a certes des opinions, mais il doit savoir raison garder, avoir le sens de l'équilibre, de l'équité et de l'objectivité », a-t-il précisé. Il leur demanda de travailler, conformément à l'éthique de leur métier, et stigmatisa l'attitude de certains journalistes, notamment ceux de deux organes qu'il a cités, qui se mêleraient ouvertement de la politique. « Ces journalistes ne sont pas dans leur rôle. Ils font office de griots et se disqualifient en tant que journalistes ». Profitant de cette occasion, Mathias Dzon a exprimé sa colère et son rejet de la politique qui a été conduite par le pouvoir en 2012. Il a évoqué l'augmentation qu'aurait connue le salaire des ministres, qu'il a qualifiée d'astronomique, l'affaire de la présumée vente de 18 cargaisons de pétrole congolais à la société Gunvor, aux interdictions illégales des activités des partis de l'opposition, aux projets de modifications de certains articles de la Constitution du 20 janvier 2002 et aux élections locales de 2013.

D.M.

Cérémonie des vœux au ministère de la Culture

TRAVAILLER DAVANTAGE SUR LE TERRAIN

Le ministre de la culture et des arts, Jean Claude Gakosso, prône pour l'année 2013 le rapprochement avec les administrés, afin de mieux répondre à leurs sollicitations, d'encadrer et d'accompagner ceux qui en expriment le besoin.

C'est l'une des directives données par le chef du département de la culture, à l'occasion de la cérémonie d'échange des vœux, le 23 janvier 2013. Il a recommandé de sonder plus résolument la cité ; prendre plus régulièrement son pouls, écouter patiemment ses pulsations. « Tout simplement, parce que nous devons apporter à la connaissance, mais aussi de la gaieté et la joie de vivre face aux aspérités de la vie », a-t-il expliqué. La réalisation de cette volonté passe par la rigueur. D'où la décision du ministre de la culture, de réduire au maximum les missions de service à l'étranger, dans le but de faire des économies sur ce chapitre et investir davantage dans les activités de proximité. Avec la réactivation par le Président de la République des Conseils de discipline dans tous les services publics, le ministre Jean Claude Gakosso a annoncé que cette année, « tout manquement aux règles déontologiques sera sanctionné sans état d'âme ». Allusion faite à l'insubordination, l'indiscipline, l'absentéisme, les retards chroniques au travail et autres lacunes et carences professionnelles.

2013 c'est l'année de la 9^{ème} édition du Fespam. Celle du lancement des travaux de la cité de la culture dédiée aux créateurs des œuvres de l'esprit, un espace d'échange, d'exposition, d'exhibition, de protection et de promotion des produits de la mémoire. En 2012, le Congo verra renaître de ses cendres sa bibliothèque nationale. Brazzaville sa capitale se dotera d'une foire du livre digne de la vitalité de notre littérature. Au cours de cette même année, l'architecture institutionnelle du ministère de la culture sera complétée, en conduisant à leur terme les projets de création du Conseil national de la culture et des Arts ou la mise en place de la Commission Nationale de la lutte contre la piraterie. Le directeur de cabinet du ministère de la culture, Célestin Akouafoua Mvoula a affirmé que 2013 sera une année particulièrement. Elle sera marquée par le lancement du grand chantier de la culture notamment les maisons de la culture dans les différents départements du Congo.

Dominique Maléla



Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale

VERS LA CRÉATION D'UNE ORGANISATION ET D'UN FONDS DE SANTÉ

Il s'est tenu le 24 janvier dernier à Malabo en Guinée Equatoriale, la quatrième session ordinaire du Conseil des ministres de la santé des Etats membres de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC). Le ministre François Ibovi qui a conduit la délégation congolaise a regagné Brazzaville le week-end dernier.

Au terme des travaux, les ministres en charge des questions de santé en Afrique Centrale ont agréé la création d'une organisation de la santé et du Fonds communautaire de la santé. Ils ont toutefois recommandé la mise en place d'un comité technique chargé de finaliser les textes portant création de ces deux institutions. Raison pour laquelle, ils ont décidé de la tenue d'un Conseil extraordinaire des ministres en février prochain à Ndjamena.

Rappels que la décision de créer cette organisation et ce fonds a été prise à Ndjamena au Tchad, le 16 janvier 2012 par les Chefs d'Etat des pays membres de la CEEAC. Elle s'inscrit dans le cadre du renforcement des mécanismes institutionnels de coordination et de coopération de la santé, au sein de la Communauté économique des Etats de l'Afrique Centrale. Au cours de cette quatrième réunion ordinaire du conseil des ministres de la santé, les participants ont reconnu la nécessité de compléter cette organisation sous-régionale par



Photo de famille symbolisant la bonne entente entre les Etats

de nouveaux mécanismes institutionnels, dotés de nouvelles compétences. Selon le premier vice-président de la Guinée Equatoriale, Chargé des affaires présidentielles, Ignacio Milam Tang qui a ouvert les travaux, « le système de santé dans les Etats membres de la

CEEAC demeure faible, malgré les efforts que déploient les différents Gouvernements à cause du manque des échanges d'expériences et d'information entre les Etats membres de la CEEAC ».

Ce qui donne à penser que la création d'une Organisation de

santé au sein de la CEEAC arrive à point nommé, dans la mesure où elle se donne à comprendre comme un moyen de coordination, de coopération pour la santé, afin d'harmoniser et de développer les politiques de santé et de contribuer aux efforts des Etats membres, à l'amélioration de

l'état de santé des populations. En effet, cette organisation qui a pour entre autres missions, de promouvoir la bonne gouvernance, les échanges d'expériences et d'information entre les Etats membres de la communauté, entend développer la recherche par des politiques appropriées, afin de garantir le bien-être des populations de la communauté. Cette structure a également pour missions d'élaborer un plan stratégique de santé de la communauté et de développer un système d'urgence, ainsi que de catastrophe sanitaire. Elle possède sur le territoire des Etats membres, la personnalité juridique indispensable à l'accomplissement de ses missions.

Le Conseil des ministres a été marqué par l'adoption de la déclaration de Malabo, d'un communiqué final et d'une motion de remerciement au gouvernement de la République de la Guinée Equatoriale. La prochaine session ordinaire du Conseil des ministres de la santé se tiendra en 2014 au Gabon. Cette quatrième session a été immortalisée par une photo de famille et un échange de présents.

Patrick Yandza

Nécrologie

LE GÉNÉRAL EMMANUEL AVOUKOU
INHUMÉ À MAKOUA

Le commandant de la garde républicaine repose sur la terre de ses ancêtres, à Makoua. La veille de son inhumation, le général de brigade arraché à l'affection des siens par un arrêt cardiaque le 16 janvier 2013, a eu droit aux hommages de la République en présence du couple présidentiel.



L'oraison funèbre a été lue par le commandant de la gendarmerie nationale, le général Paul Victor Mouagny qui l'a côtoyé depuis l'enfance. Ce dernier donne des détails sur la personnalité du général de brigade Emmanuel Avoukou, né en 1955 à Loboko dans le district de Mossaka.

Ses études primaires à l'école catholique de Mohali, à l'école Saint Pierre de Makoua, au

lycée Champagnat, à l'Université de Brazzaville, à l'école militaire inter armes unifiées d'Odessa puis à l'Académie du génie militaire à Moscou, en ex Urss ont été exemplaires.

De sa carrière militaire, on retiendra que le général Avoukou faisait preuve de commandement, du goût de l'action et de courage à toute épreuve. Il accéda à l'univers prestigieux et mythique des officiers généraux

le 17 juin 2011.

Exhortant l'assistance, notamment la Garde républicaine et les autres corps de la Force publique au dépassement, le général Paul Victor Mouagny a rappelé que « la mort ne frappe pas les morts, elle ne frappe que les vivants. Les soldats sont réputés prêts à affronter au quotidien, à flirter avec elle, et même ne plus la redouter ».

Le soldat ne meurt pas « et Emmanuel n'est pas mort.

Simplement, il ne boit plus à la gourde et ne mange plus à la gamelle de son frère d'arme. Il n'est plus au rassemblement, mais son arme est au râtelier, sa pelle et son sac à dos au magasin. Son esprit plane au-dessus du groupe ».

Après le recueillement, le dépôt des gerbes de fleurs, l'oraison funèbre et le salut du couple présidentiel à la veuve et aux enfants Avoukou, une prise d'arme a eu lieu sur l'esplanade du palais des congrès, avant le départ du cortège funèbre à l'héliport pour Makoua où il a été inhumé.

Ernest Otsouanga

DERNIER HOMMAGE AU
SYNDICALISTE LOUIS GONDOU

La nation congolaise a rendu un dernier hommage le 25 janvier à Brazzaville, à l'ancien président de la Confédération Syndicale des Travailleurs du Congo (CSTC), M. Louis Gondou, décédé le 12 janvier dans la capitale congolaise, des suites d'une longue maladie.

La cérémonie de recueillement s'est tenue au Palais des Congrès, en présence du ministre d'Etat Florent Ntsiba, représentant le chef de l'Etat, des membres du gouvernement, des parlementaires, du préfet de Brazzaville, des conseillers du président de la République, ainsi que du secrétaire général du Parti

Congolais du Travail (PCT) dont l'illustre disparu fut membre depuis 1984, et des responsables des centrales syndicales sœurs.

Dans l'oraison funèbre, le secrétaire général de la CSTC, M. Elault Bello Bellard a évoqué le mémoire de ce co-fondateur et premier président de cette organisation syndicale, artisan du renouveau syndical congolais qui a fait de la lutte syndicale le levain de sa vie. « Louis Gondou forçait l'admiration de tous, notamment des salariés et des employeurs



Le ministre d'Etat Florent Ntsiba s'incline devant la dépouille de l'illustre disparu

pour ses prises de positions déterminantes en faveur de la défense des intérêts matériels et moraux des travailleurs », a reconnu M. Elault Bello Bellard, en vantant les mérites de cet ingénieur-géomètre, qui s'est distingué très jeune dans le mouvement syndical congolais. Né dans le district de Bétou alors PCA relevant du district de Dongou, Louis Gondou qui a dirigé la CSTC de 1993 à 2003, laisse 12 enfants.

Gulit Ngou

QUEL AVENIR POLITIQUE POUR HELLOT MATSON MAMPOUYA ?

A l'issue de sa radiation du Mouvement Congolais pour la Démocratie et le Développement Intégral (Mcdidi) auquel il contribua à la naissance, l'ex porte parole de ce parti Hellot Matson Mampouya se retrouve aujourd'hui dans la rue. Il est sans parti bien qu'étant au gouvernement. De l'avis des personnes qui le connaissent, le proscrié d'aujourd'hui n'a pas la vocation d'un « sans domicile fixe » en politique. D'où les supputations qui fleurissent à propos des intentions que peut nourrir présentement celui qui vient de subir les foudres de la commission nationale de discipline de son ex parti. Plusieurs opportunités s'offrent à lui.

Si il est un point sur lequel la plupart des observateurs s'accordent c'est le fait que l'ex porte-parole du parti de Bernard Bakana Kolélas ne saurait se complaire dans son nouveau mais peu enviable statut. Celui de sans parti. L'énergie qu'il dégage, l'impétuosité qui le caractérise et son désir ardent de se battre pour faire partager ses valeurs et les voir aboutir le décideront à sortir hors du bois tôt ou tard. Hellot Matson Mampouya fait partie de cette génération de rares jeunes loups portés par la conférence nationale et ayant résisté aux vicissitudes du temps. Nombreux de ses compagnons n'ont pas eu sa chance. Par manque de conviction mais aussi d'endurance peut-être, ils ont rattaché car comme l'écrivait Max Weber « la politique consiste en effort tenace et énergie pour tarauder des planches de bois dur ». Autant dire que la politique n'est pas toujours un domaine où tout se donne facilement. Lui ne pourrait s'arrêter en si bon chemin mais surtout pas de la manière la moins honorable qu'il a connue. Certains de ses anciens amis politiques, en effet, n'ont pas hésité de le couvrir d'opprobre, recourant à l'euphémisme pour ne pas employer des mots qui avaient le don de l'humilier et de le vexer. Pour lui, continuer à faire de la politique devient également un challenge à relever. Quelles sont ses intentions en ce moment précis ? Qu'est ce qu'il peut faire pour ne pas tomber définitivement dans le désœuvrement politique ?

On imagine que son attachement au Mcdidi qui l'a propulsé véritablement sur la scène politique peut le conduire à créer des conditions en vue d'un renouveau des fils du dialogue avec ses protagonistes du parti. Après tout, des passerelles existent entre les parties brouillées pour se parler. Des responsables et même de simples militants de base n'approuvent guère la scission intervenue à la tête de leur parti et sont prêts à prêter leurs bons offices afin de rapprocher tout le monde et ainsi de ressouder l'unité du parti. Personne ne peut être naïf au point de penser que Hellot Matson Mampouya ne possède pas de troupes. Une autre passerelle pouvant favoriser son retour au bercail est le fait d'avoir traversé ensemble dans le parti, Guy Parfait Kolélas et lui, des écueils, des épreuves de toute nature dont certaines sont écrites dans le sang. Ils ont tous connus la galère, les trahisons, les retournements de situation, des drames mais aussi des



Hellot Matson Mampouya

moments d'intense bonheur. Tout ceci a dû forger entre le leader actuel du parti et son ex second des amitiés et des solidarités que ne peut détruire d'un trait un épisode sombre de leur histoire. Cependant, parler sur un come back immédiat de celui qui est perçu comme un pestiféré par le parti, semble peu réaliste dans les circonstances actuelles. En effet, le feu couve encore sous les cendres. Sans compter que les questions d'ego pourraient intervenir, le leader actuel du parti à estimer qu'il a été porté atteinte à son honneur en mettant en doute sa légitimité.

Cette option écartée, du moins pour l'instant, il lui reste à prendre une carte dans une des nombreuses formations qui encombrant l'espace politique congolais. Son choix portera-t-il sur les partis qui siègent à la majorité ou à l'opposition ? Ce dernier terme de la question paraît incongru dès l'instant où on sait que l'ex porte-parole se trouve dans le gouvernement. Il ne peut qu'adhérer à une formation politique de la majorité. A moins d'être "maso". On en doute. Ce qui lui permettrait de poursuivre son expérience de gestion de la chose publique. Mais pour une grande partie de l'opinion, il est peu probable que l'ex second du Mcdidi fasse allégeance à une autre formation politique. Même s'il le voulait. Sa forte personnalité créerait des difficultés de casting. Il sied de rappeler que ce dernier occupait le poste de numéro 2 au sein du Mcdidi. On comprendrait mal qu'ayant assumé de hautes fonctions au sein d'un parti comme celui-là, il tombe dans une formation politique qui ne lui ferait pas la part belle...

Or, pour ce parti, obéir à cette exigence revient à mettre en cause les équilibres existants en son sein. Ce qui n'irait pas sans susciter des frustrations qui à leur

tour pourraient déboucher sur des scissions. Le postulant, lui non plus, conscient de sa stature politique ne pourrait se contenter d'un modeste strapontin.

L'examen de tous ces schémas incline à penser fortement que l'ex numéro pourrait ramer pour lui-même. Ce qui le conduirait à créer sa propre formation politique. Mais cette perspective, si elle s'avérait exacte, serait tout sauf une sinécure. Il lui faudra trouver des hommes réellement engagés et décidés pour mener le combat lié à la création du parti. En effet, ils ne travailleront pas sur une terre vierge. Ceux qui se sont installés depuis longtemps ne lui faciliteront pas la tâche. Cependant, son nom et la place qu'il occupe dans le gouvernement pourraient lui être d'un grand apport dans sa démarche. Il ne faut non plus oublier qu'il a été dans un parti et un élu. Autant dire que cette réputation est un atout qui devrait lui permettre de capter de nombreux militants, et sympathisants sans compter les déçus du Mcdidi et mettre au point cet instrument qui assurera le rayonnement des valeurs qu'il défend. Mais tout ceci n'est que spéculation, le dernier mot revenant à l'intéressé.

Laurent Lepossi

Travail et sécurité sociale

FLORENT NTSIBA À LA QUÊTE DE L'ÉQUILIBRE FINANCIER

L'automatisation de la retraite à la Caisse de retraite des fonctionnaires avance normalement. Elle se fait sur des bases qui garantissent sa pérennisation. C'est pourquoi la recherche de l'équilibre financier figure au titre des priorités du ministère du travail et de la sécurité sociale.

Pour atteindre cet objectif, le ministre d'Etat, Florent Ntsiba compte sur l'effectivité de fonctionnement du comité national de financement de la sécurité sociale. Car, ses caisses en transition n'auront pas à s'opposer aux initiatives relatives à sa refondation. Conscient des hésitations nées de la désinflation et des spéculations y relatives, le ministre d'Etat demande à ses collaborateurs de ne pas céder à la tentation de déstabilisation de leur confiance et de leurs espoirs.

occupées, la formation du personnel. Florent Ntsiba précise en outre que les initiatives relatives à la résolution des préoccupations, ne doivent pas être à l'origine d'éventuelles agitations, génératrices de surchauffe, de tumultes aux conséquences lourdes. Mais les textes d'application du nouveau régime de la sécurité sociale devront être disponibles bien avant. D'où son appel à l'accélération du processus de création des organismes de gestion des différents régimes. Concernant la mise en place de l'assurance maladie universelle,



Le SG de la CSC Mongo Daniel et le ministre d'Etat Florent Ntsiba

Il prévient que la mise en place des organismes de gestion des nouveaux régimes se fera de manière prudente et responsable, en privilégiant la protection de l'emploi, les acquis sociaux, les fonctions

le ministre estime qu'elle attendra sa vitesse de croisière bientôt et les rapports d'études menées avec l'appui du BIT devront être minutieusement exploités.

Henriet Mouandinga

La parabole de l'éléphant

UN ÊTRE AU CŒUR D'OR

La petite anecdote du jour est d'origines lointaines. Je la tiens d'un vieil homme blanc aux yeux bridés qui a séjourné dans notre village. Comme celles relatées par mon grand-père, celle-ci a porté aussi sur l'éléphant : « un animal au cœur d'or », a soutenu le narrateur qui dévoilait les secrets d'une forêt mystérieuse où vivait un éléphant solitaire : cet animal avait de longues et magnifiques défenses, les hommes venaient le rencontrer pour lui demander des services qu'il ne refusait guère ; car, l'animal ne supportait ni la méchanceté, ni l'irritabilité, moins encore la haine. C'est pourquoi, il avait choisi de vivre seul et s'adonner à la méditation. Alors qu'il savourait le calme de la forêt, notre éléphant entendit des cris de détresse ponctués de nombreux appels au secours, émis par un homme qui venait de s'égarer et qui avait perdu tout espoir de retrouver le chemin du village. Pris de compassion, il vola à son secours. Mais, au fur et à mesure qu'il avançait vers l'homme en détresse, celui-ci ne faisait que reculer, sans doute effrayé par l'immense corps de l'animal. Après avoir compris que ce dernier ne lui voulait pas de mal, l'homme s'immobilisa et se laissa faire. L'éléphant au bon cœur l'interrogea sur les raisons de ses appels au secours. L'homme lui répondit qu'il était égaré et avait peur de périr dans la forêt. Le pachyderme le prit d'abord sur ses défenses, puis

sur son dos et le transporta avec beaucoup de précautions au bord de la route, et lui dit de ne pas raconter ce qui venait de se passer. Mais, aussitôt rentré à la maison, l'homme se souvint des grosses défenses que portait l'éléphant et décida de repartir sur ses pas pour abattre ce pachyderme et vendre ses pointes d'ivoire à prix d'or aux artisans. Il reprit ainsi son fusil et se mit aux trousses de son sauveur. Au bout de quelques heures de marche, il se retrouva nez à nez avec l'animal qui le reconnut et lui demanda qu'est-ce qu'il voulait encore. Pris de peur, il lui répondit : « je suis dans la misère, donne-moi tes défenses, cela me permettra de vivre ». La stupéfaction de l'éléphant fut extrême mais, il accepta la demande de son étonnant interlocuteur. L'animal se coucha, l'homme préleva ses trophées et s'en alla heureux, sans dire mot. L'éléphant offensé le regarda s'éloigner, le cœur lourd. Mais, la terre qui supporte le poids des montagnes, ne put supporter le poids de la méchanceté et de l'ingratitude : elle s'effondra sous les pas de cet homme détestable et précipita sa dépouille dans le feu brûlant de ses entrailles.

A cet instant, je me suis souvenu des nombreuses et riches anecdotes de mon grand-père sur la cruauté de l'homme face au gain : il n'a ni ami, ni souvenance d'un sauveur.

Jules Débel

Banque postale du Congo

LA PREMIÈRE BANQUE DE PROXIMITÉ OUVRE SES PORTES

La Banque Postale du Congo (BPC) qui vient d'ouvrir ses portes à Brazzaville offre à ses clients des conditions souples et des produits plus nombreux que ceux proposés d'ordinaire par les banques classiques. Ces offres tiennent compte de la réalité financière des couches sociales et professionnelles.



Le Dg de la BPC et quelques agents

Le 10^{ème} établissement bancaire du Congo dont le siège social est en chantier à Brazzaville, hérite des 96 bureaux de l'ex centre des chèques postaux. Il s'annonce comme une banque de proximité ouverte aux particuliers, aux entreprises, aux professionnels, aux associations, organismes et institutions. La Banque postale du Congo est plus qu'une banque selon son directeur général. Caliste Tobangoli la présente

comme la seule au Congo qui offre à ses clients des produits plus nombreux dans des conditions très souples dont le change, le transfert d'argent, les crédits et découverts, le dépôt à terme, les comptes chèques, courant et épargne, la carte bancaire.

Créée le 3 mars dernier, la banque postale du Congo n'a certes rien de commun avec l'ex centre des chèques postaux qui n'était qu'un simple guichet, mais elle

hérite de ses bureaux installés à travers le pays. Ce qui marque sa présence sur toute l'étendue du territoire national. Mais la grande différence avec la banque classique qu'elle entend toucher les couches qui jusqu'alors sont exclues du système bancaire dans les zones rurales notamment. Dans ce sens, elle entend mobiliser l'épargne potentielle. Banque de proximité, la BPC est animée par une équipe « qui sait écouter, dialoguer et partager le succès avec les clients et partenaires », indique son directeur. Avec un capital de 10 milliards de francs Cfa dont 80% fournis par l'Etat et 20% par la Société des postes et de l'épargne du Congo, cette banque est née de la volonté de rendre accessibles à tous les services et produits des systèmes au Congo, un Etat qui accuse d'un retard dans bancarisation des activités, estimée en 2012 à 5% alors qu'elle est de 100% dans les pays européens. Pour bien mener ses activités, la BPC bénéficie d'un partenariat stratégique et technique avec la banque postale de France, qui jouit d'une grande expérience.

Ernest Otsouanga

Transports fluviaux

VERS LA RÉPARATION DES BATEAUX ET DES ÉQUIPEMENTS DU CNTF

L'une des solutions préconisées pour résoudre les problèmes auxquels font face les voies navigables est la réparation des bateaux et des équipements du Chantier naval et des transports fluviaux (Cntf). Les autorités gouvernementales congolaises qui veulent relever ce grand défi ont fait appel à la société néerlandaise Damen Shipyards, spécialisée dans la réparation navale. Une délégation des responsables de cette société qui vient de séjourner à Brazzaville a visité l'atelier du Cntf et se propose, entre autres, de créer un centre de formation technique pour enseigner aux jeunes congolais l'usage de l'acier, du bois, de l'aluminium ainsi que le fonctionnement des systèmes hydrauliques.

À l'issue de cette visite, les membres de la délégation et leur chef Jan Van der Vorm ont eu un entretien respectivement avec le ministre d'Etat en charge des transports Rodolphe Adada et le ministre délégué chargé des voies navigables et de l'économie fluviale, Gilbert Mokoki.

Après l'entretien avec les autorités gouvernementales congolaises, le chef de la mission a déclaré : « Notre délégation composée de plusieurs spécialistes en réparation navale et en réhabilitation, est venue faire une première évaluation du Cntf qui est confronté à des problèmes d'étiage et de dragage. L'objectif étant d'établir un rapport qui sera soumis au ministre des voies navigables. »

Selon le chef de la délégation, le Gouvernement congolais a plusieurs défis à relever en matière d'investissement dans les ports secondaires. « Nous avons une bonne connaissance de la



La réhabilitation de ces bateaux est une nécessité

réparation navale. Il y a dans l'atelier du Cntf un grand nombre de bateaux en mauvais état que notre société peut réparer pour les mettre aux normes internationales », a-t-il rassuré. La société Damen Shipyards a, entre autres, proposé au Gouvernement la création d'un centre de formation destiné aux élèves de l'enseignement technique pour

les initier à l'usage de l'acier, du bois et de l'aluminium ainsi qu'au fonctionnement des systèmes hydrauliques. Ce centre de formation pourra fournir des ouvriers qualifiés au Chantier naval et des transports fluviaux et aux autres structures des voies navigables.

Guy Moukoza

Humeur

Que d'herbes aux «Champs Elysées» de Nkombo !

Pour donner un nom à l'esplanade du Centre National de Radio et Télévision (CNRTV) de Nkombo, les Brazzavillois l'ont rapidement baptisé d'un nom hexagonal : les Champs Elysées. A Paris, sur l'avenue des Champs Elysées qui permet au président français fraîchement élu de prendre un bain de foule, se dresse un monument célèbre : l'Arc de triomphe, riche en symbole pour les Français et toutes les forces éprises de paix et de justice qui se sont battues bec et ongle contre le fascisme. Pour les Brazzavillois qui habitent Nkombo, leurs Champs Elysées se terminent non pas par un Arc de triomphe, mais par une majestueuse œuvre architecturale : le CNRTV, un bijou offert par le Chef de l'Etat aux professionnels de l'audiovisuel public à l'occasion du 30^{ème} anniversaire du Mouvement du 5 février 1979. La comparaison est troublante. Quelle ingéniosité !

Voilà pourquoi les Champs Elysées attirent chaque soir des noctambules venus des quatre coins de la capitale pour prendre un pot en plein air. Parmi eux, des « Parisiens » nostalgiques qui veulent retrouver sur les lieux des images et sensations vécues dans la capitale française. Comme bon nombre de leurs concitoyens, ils sont aussi attirés par la beauté des lieux qui offrent lors des soirées caniculaire, un cadre convivial pour des causeries à n'en point finir autour des tablettes où la bière locale servie par des déesses sculpturales coule à flots. La journée, des commerçants installés dans les kiosques offrent des services divers. L'esplanade du CNRTV serait donc la réplique magistrale des Champs Elysées à Paris. Cependant, la différence est que ceux de Paris sont tenus dans un état de salubrité total, alors que ceux de Nkombo subissent la loi de la nature du fait de la négligence de ses usagers.

Hormis les caniveaux obstrués par les ordures ménagères, l'herbe pousse désormais partout sur l'espace réservé à plusieurs activités récréatives. Plusieurs mécènes y érigent souvent des planches pour promouvoir des artistes. Les sociétés de téléphonie mobile y organisent aussi des campagnes de promo de leurs nouveaux produits. Le « dzango », sport de plus en plus à la mode offre aux femmes l'occasion de s'exprimer par des jeux de jambes qui attirent et électrisent des foules. Les Eglises sont également citées parmi les locataires occasionnels de cet espace qui permet à certaines brebis égarées de retrouver le chemin des Cieux.

Malgré cela, les Champs Elysées de Nkombo perdent chaque jour leur éclat à cause de l'herbe qui y pousse dans l'indifférence générale. Une herbe rampante qui résiste aux assauts de piétons. A qui incombe l'entretien de cet espace utilitaire ? Qui encaisse l'argent de la location de cet espace quand les artistes se produisent et quand les fidèles organisent leurs veillées de prière ? Que fait-on de cet argent ? Autant de questions qui méritent des réponses. Il faut vite agir, car l'herbe pousse. Si l'on n'y prend garde, d'ici là, aucune dalle ne sera plus visible. Ainsi, les artistes, les joueuses de « dzango » et les enfants qui s'y rendent pour visionner les matches de foot, ne seront plus les seuls occupants des lieux. Il y'aura aussi les serpents, les moustiques et les moucheron qui leur tiendront compagnie.

Alors, il sera vite établi le distinguo entre les Champs Elysées de Nkombo et ceux de Paris.

Mwana Mboyo

Océan du Nord

Pour tous vos déplacements sur l'axe Nord jusqu'à Ouesso par route.

Exigez Océan du Nord qui, depuis le 21 juin 2011, dessert tous les mardi, jeudi et samedi Boundji, Ewo et Kellé

A bord de ses luxueux bus, vous effectuez un excellent voyage.

24h00 avant le voyage aux numéros 05 521 76 78 / 06 628 88 33 ou au 22 de la rue Bouenza, face CEG de la Liberté - Talangai - Brazzaville

Océan du Nord

souhaite à tous un bon voyage

MASSACRE DES ÉLÉPHANTS À MOUNGOUNDOU-SUD

Sept éléphants massacrés en quelques semaines, c'est le triste record battu par une horde de braconniers récidivistes dans les forêts de Mougoundou-sud, département du Niari. Tous les regards sont à présent tournés vers la force publique dont deux éléments suspectés par les autorités locales seraient dans la ligne de mire de la police départementale. Aucun mot sur les trophées prélevés sur les pachydermes, ni sur les morceaux de chair qui ont dû passer discrètement à table, sans le moindre grincement de dents.

Sur place, le public se demande si le district de Mougoundou-sud ne serait-il en passe de devenir le porte-étendard du braconnage au Niari. Le nombre élevé de pachydermes abattus chaque année dans ce district, l'ultra liberté dont jouissent les braconniers et autres trafiquants de pointes d'ivoire, ainsi que plusieurs autres indices d'incivisme, incitent à penser ainsi. Car, dans cette localité comme dans la plupart des entités administratives du Niari forestier, tout se passe comme si la chasse n'est pas réglementée et la faune codifiée, comme si aucune espèce animale n'est protégée au Congo, comme si aucune loi n'est suffisamment forte pour aider à changer les mentalités et les comportements dans cet univers gangrené par le braconnage à ciel ouvert et le crime crapuleux. En fin de

compte, dans cet espace qui fonctionne comme une principauté à part entière, l'impunité est la loi. Sept pachydermes massacrés en quelques semaines dans une zone où ces animaux se comptent au bout des doigts, c'est une véritable tragédie!

En effet, si ailleurs, l'éléphant est une espèce entièrement protégée par loi et par les conventions internationales, dans les forêts des deux Mougoundou, Mayoko, Diviéni, Nyanga, Moutamba... il est traité comme un animal ordinaire dont le seul intérêt est sa paire de défenses que l'on peut prélever librement et mettre sans crainte sur le marché international. Sa protection ne fait pas partie des préoccupations des populations dont ce n'est pas la culture. Au contraire, ici l'éléphant est un être à la portée de tout aventurier, pourvu qu'il soit porteur d'une arme, surtout



Un éléphant abattu par des braconniers

d'une arme de guerre du reste en circulation libre dans notre pays et dans la sous-région d'Afrique centrale.

Les actions des bandes de criminels qui écumant nos forêts et villages, sont favorisées par les offres de la modernité que sont le téléphone et les moyens rapides de déplacement, lesquels facilitent le trafic et permettent à ces hors-la-loi d'échapper aux patrouilles

organisées par les éco-gardes. Désormais, cela constitue un tournant inquiétant pour notre faune qui porte tout le poids du devenir de la planète. A en croire les autorités de la faune congolaise, le gouvernement serait en train de préparer une riposte sévère à ce phénomène : il ne s'agit plus de mener la guerre aux petits chasseurs du village comme cela se passe habituellement, mais de faire face

aux bandes lourdement armées qui agissent avec de grands moyens, en utilisant parfois la naïveté ou l'ignorance des paysans qu'ils couvrent de petits avantages. Le ministre en charge de l'économie forestière Henri Djombo n'a-t-il pas placé l'année 2013 sous le signe de la lutte contre le braconnage ?

Jules Débel

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 019-2012JPR/MAIDGG7-DGGT-CT-CGMP ÉTUDE DE FAISABILITE DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE BITUMAGE DES ROUTES MINDOULI-KINDAMBA-MAYAMA ET KIMPELO-KINDAMBA, DANS LE DÉPARTEMENT DU POOL

Dans le but d'améliorer des infrastructures de communication et de commercialisation du département du Pool de manière à fluidifier la circulation des personnes et des biens dans cette partie du pays ; le Gouvernement de la République lance par le présent, un avis à manifestation d'intérêt en vue de recruter un bureau d'études pour réaliser l'étude de faisabilité des travaux d'aménagement et de bitumage des routes Mindouli-Kindamba-Mayama et Kimpélo-Kindamba d'une longueur totale de 190 km..

I- Objectif de la mission

L'étude a pour objet l'élaboration des dossiers techniques. Elle consistera à la réalisation d'une étude technique (avant-projet sommaire et avant-projet détaillé) définissant la nature et les quantités des travaux à réaliser, d'une étude socio-économique et d'une étude d'impacts sur l'environnement.

Cette étude sera présentée en trois sections pouvant constituer des lots des travaux définis ainsi qu'il suit :

- Lot n° 1 : Route Mindouli-Kindamba (88 km) ;
- Lot n° 2: Route Kindamba-Mayama (60 km)
- Lot n° 3: Route Kindamba-Kimpélo (42 km).

II- Financement :

Budget de l'Etat congolais, volet investissement, exercices 2012 et 2013.

III- Maîtrise d'ouvrage :

- le Maître d'ouvrage est l'Etat congolais ;
- le Maître d'ouvrage délégué est la Délégation générale aux grands travaux (DGGT).

IV- Composition des dossiers :

Les bureaux d'études ou consultants intéressés peuvent participer au processus de présélection en soumettant par écrit leur dossier de candidature à l'adresse suivante : **Délégation Générale aux Grands Travaux**

(Cellule de Gestion des Marchés Publics- 2^{ème} étage),
Boulevard Denis SASSOU NGUESSO (en face de l'ex-cinéma
VOG), Centre-ville, Tél.:+242 06 871 60 20, Fax.: +242 08
26 38 28 57, BP : 1127, Brazzaville, République du Congo,
E-mail : contact@grandstravaux.org.

Les dossiers de candidature devront comprendre les éléments suivants :

- une lettre de motivation ;
- une note de présentation du bureau d'études ou du consultant faisant ressortir les informations ci-après :
 - l'expérience générale du candidat ;
 - les références sur les prestations similaires déjà exécutées ou en cours d'exécution par le candidat (intitulé de la prestation, nom et adresse du commanditaire, coût de la prestation, source de financement, année, lieu et délai d'exécution), au cours des dix dernières années ;
 - la capacité financière (possibilité d'accès au crédit, capacité de financement) prouvée par une institution financière ;
 - toutes autres informations jugées pertinentes en rapport avec la prestation.

V- Critères de pré-qualification :

Les critères de pré-qualification du bureau d'études ou Consultant porteront sur : La lettre de motivation ; l'expérience générale du candidat ; l'expérience et les compétences du candidat dans le domaine des prestations sollicitées ; la capacité financière du candidat (possibilité d'accès au crédit, capacité de financement) prouvée par une banque.

VI- Présentation des dossiers :

Les dossiers devront être rédigés en français et présentés en trois (3) exemplaires dont un (1) original et deux (2) copies marquées comme tels, dans une enveloppe scellée et sans raison sociale. Ils seront adressés à **Monsieur le Ministre de l'Aménagement du territoire et de la Délégation Générale aux Grands**

Travaux (Cellule de Gestion des Marchés Publics, 2^{ème} étage) avec la mention suivante
« Manifestation d'intérêt / étude de faisabilité des routes Mindouli-Kindamba, Kindamba-Mayama et Kimpélo-Kindamba »

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

VII- Dépôt des dossiers et résultats de la pré-qualification:

Les dossiers devront être Parvenus à l'adresse indiquée au point IV au plus tard le **30 janvier 2013 à 15 heures précises (heure locale)**. Les dossiers reçus après cette date seront purement et simplement rejetés.

Les résultats de la pré-qualification seront connus des candidats au plus tard le **20 février 2013** et les candidats retenus recevront ultérieurement une lettre d'invitation à soumissionner.

VIII- Informations complémentaires :

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à la **Délégation Générale aux Grands Travaux (Cellule de Gestion des Marchés Publics, 2^{ème} étage)**, les jours ouvrables, du lundi au vendredi, de 9 heures à 14 heures et le samedi, de 9 heures à 11 heures ou sur les sites web : www.grandstravaux.org et www.armpcongo.org.

Fait à Brazzaville, le 17 décembre 2012

Le Délégué Général aux Grands Travaux.
Par o

Oscar OTOKA

ENFIN L'ENVOI DE L'HOPITAL GENERAL 31 JUILLET D'OWANDO

Lorsqu'on dresse le bilan de l'année 2012, décrétée année de la santé, l'inclination quasi générale est de le considérer sans ménagement comme négatif. Pourtant, la réalité dans les faits ne correspond pas exactement à ce jugement exagéré et sévère. Le cas de l'hôpital général 31 Juillet d'Owando vient rappeler au contraire que des efforts ont été déployés pour traduire dans les faits la directive présidentielle. Grâce à la dynamique impulsée par cette directive, l'hôpital général a été doté dans ce cadre, d'un équipement moderne et performant qui lui permet d'améliorer considérablement la qualité de son offre de service au patient.

Ceux qui visitent l'hôpital général 31 juillet d'Owando aujourd'hui, à commencer par les patients eux-mêmes, en sortent éblouis par la qualité des appareils flambant neuf que l'on trouve dans les différents services autant que par la qualité des soins qui en découlent. En entrant dans la salle d'urgence, on est frappé immédiatement par une impression de confiance qui vous saisit. Les appareils destinés à contribuer à la déchoquage des patients admis en urgence sont d'une extrême simplicité dans leur présentation qu'ils ne vous procurent nullement le sentiment d'être dans une salle où pourtant la vie du patient ne tient qu'à un coup de dés.

Ces appareils ont souvent pour support, une longue tige métallique pliable à partir de leurs joints. Ils sont par ailleurs mobiles du fait que leur socle est muni de roulettes. Leurs dimensions réduites offrent un plus grand

espace donnant aux médecins une grande possibilité de se mouvoir. Cependant, ces appareils bien que miniaturisés sont d'une haute précision technologique au point d'arracher la difficile confiance du patient. Il y a également la bonne tenue de la salle d'urgence. On n'y trouve pas de draps sales, souillés de sang et balancés négligemment à même le sol. Pas de taches de sang sur le mur qui pourraient résulter de l'écrasement d'un moustique par une main lourde et revancharde.

Si on y ajoute l'air conditionné qui rafraichit le climat dans une salle d'urgence encline plutôt à la surchauffe en raison des incertitudes entourant le sort des patients qui y sont admis, on comprend mieux le sentiment qu'inspire la salle d'urgence de l'hôpital général 31 juillet d'Owando. Le nouvel équipement que vient d'acquiescer cette structure a introduit une innovation avec la création d'un service



Un patient dans un service d'imagerie

d'imagerie. Il regroupe l'ancien service de la radiologie et celui de l'échographie. Ici la modernité est encore présente. L'appareil de radio en plus d'avoir des dimensions réduites est adaptable aux conditions du malade. Il arrive en effet que celui-ci soit conduit dans la salle de l'imagerie dans un état de prostration très avancé au point qu'il ne peut tenir debout, l'appareil est réglé pour lui faire la radio en position couchée. Cette impression est aussi valable pour les autres structures de l'hôpital comme le bloc opératoire. La capacité de son offre s'est élargie avec la

propreté. Celle-ci est manifeste autant à l'intérieur des salles que dans la cour. Ce point d'honneur est à mettre au crédit du directeur général, Bernard Okoyo qui, avec son staff veille quotidiennement à ce qu'aucune pratique ne vienne troubler l'image de l'établissement. Le fait mérite d'être souligné dans la mesure où la propreté n'a jamais été le point fort des structures sanitaires congolaises. Il n'est pas excessif d'avancer sur ce point que Bernard Okoyo et son équipe sont en voie de relever le challenge.

Les innovations introduites à

l'hôpital général 31 juillet d'Owando produisent déjà les premiers effets. De l'aveu même du directeur général, le nombre d'évacuations des malades sur Brazzaville a considérablement baissé. L'intensité des vacances sur la capitale est en nette diminution. Cependant, une tâche assombrit ce tableau idyllique. Il s'agit du déficit en qualité de ressources humaines qui est commune à l'ensemble des établissements publics de santé au Congo. La direction est astreinte à travailler avec les moyens de bord en employant les bénévoles et les agents communautaires. Elle fonde toutefois ses espoirs sur l'émergence de la fonction publique hospitalière régulièrement évoquée par le ministre de la santé et de la population François l'bovi.

Le moins qu'on puisse dire est qu'aujourd'hui l'hôpital général 31 juillet d'Owando apparaît comme le centre sanitaire le plus important de la partie septentrionale. Les patients les plus touchés de cette zone sont accueillis dans ce centre. A ce titre il lui revient de justifier sa réputation et de faire qu'elle perdure. Au demeurant 2012, année de la santé n'a pas été un échec comme l'ont prétendu certains.

Laurent Lepossi

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

N° 019-2012 /PR-MATDGGT-DGGT-CT-CGMP « Contrôle et surveillance des travaux de restructuration et de construction du Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Brazzaville »

Dans le cadre des travaux de restructuration et de construction du Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Brazzaville, le Gouvernement de la République du Congo lance, par le présent, un avis à manifestation d'intérêt en vue du recrutement d'un consultant ou bureau d'études devant réaliser les **prestations de contrôle et de surveillance desdits travaux.**

I- Objectifs de la mission

La mission a pour objectifs de :

- proposer au Maître d'Ouvrage les ordres de services de commencement de travaux, d'arrêt de chantier etc. ;
- viser les plans d'exécution qui seront réalisés par l'entreprise de construction
- vérifier la conformité des plans d'exécution avec les prescriptions du marché et en particulier avec le projet architectural ;
- soumettre à l'approbation du Maître d'Ouvrage le projet d'exécution élaboré par l'entreprise ;
- contrôler la conformité des travaux avec les prescriptions du marché et les règles de l'art ;
- contrôler la conformité des travaux avec les plans approuvés ;
- procéder au contrôle des plannings généraux en veillant particulièrement au respect des jalons contractuels ;
- centraliser la liste des documents à produire par l'entreprise, contrôler la production de ceux-ci et des délais associés ;
- prendre toute décision technique qui n'a aucune influence sur le montant des travaux suite à tout événement, fait ou constatation survenus pendant le déroulement des travaux ;
- proposer toute solution au Maître d'Ouvrage suite à tout événement, fait ou constatation survenus pendant le déroulement des travaux, et de nature à modifier le montant des travaux ;
- établir le constat contradictoire mensuel à la fin de chaque phase de travaux exécutés par l'entreprise aux fins de l'établissement de la situation mensuelle de travaux par l'entrepreneur et du décompte.

II- Financement :

Budget de l'Etat congolais, volet investissements, exercices 2012 et 2013.

III- Maîtrise d'ouvrage :

- le Maître d'ouvrage est l'Etat congolais ;
- le Maître d'ouvrage délégué est la Délégation générale aux grands travaux (DGGT).

IV- Composition des dossiers :

Les bureaux d'études intéressés peuvent participer au processus de présélection en soumettant par écrit leur dossier de candidature à l'adresse suivante : **Délégation Générale aux Grands Travaux (Cellule de Gestion des Marchés Publics, 2ème étage), Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Centre-ville, en face de l'ex cinéma VOG, Tél. : +242 22 283 54 60 - BP : 1127 - e-mail : contact@grandstravaux.org - Brazzaville, République du Congo.**

Les dossiers de manifestation, d'intérêt devront comprendre les éléments suivants :

- une lettre de motivation ;
- une note de présentation du bureau d'études faisant ressortir les informations ci-après :
 - l'expérience générale du candidat ;
 - les références sur les prestations similaires déjà exécutées ou en cours d'exécution par le candidat (intitulé de la prestation, nom et adresse du commanditaire, coût de la prestation, source de financement, année, lieu et délai d'exécution), au cours des cinq dernières années ;
 - la capacité financière (possibilité d'accès au crédit, capacité de financement) ;
 - toutes autres informations jugées pertinentes en rapport avec la prestation.

V- Critères de pré-qualification :

Les critères de pré-qualification du bureau d'études porteront sur :

- l'expérience générale du candidat ;
- l'expérience et les compétences du candidat dans le domaine des prestations sollicitées ;
- la capacité financière du candidat (possibilité d'accès au crédit, capacité de financement).

VI- Présentation des dossiers :

Les dossiers devront être rédigés en français et présentés en trois (3) exemplaires dont un (1) original et deux (2) copies

marquées comme tels, dans une enveloppe scellée et sans raison sociale. Ils seront adressés à Monsieur le **Ministre à (a) Présidence de la République, chargé de l'Aménagement du territoire et de la Délégation générale aux grands travaux (Cellule de Gestion des Marchés Publics, 2ème étage)** avec la mention suivante :

« **Manifestation d'intérêt / Contrôle et surveillance des travaux de restructuration et de construction du CHU de Brazzaville** »

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

VII- Dépôt des dossiers et résultats de la pré-qualification :

Les dossiers devront être parvenus à l'adresse indiquée au point IV au plus tard le **30 janvier 2013 à 15 heures (heure locale)**. Les dossiers reçus après cette date seront purement et simplement rejetés.

Les résultats de la pré-qualification seront connus des candidats au plus tard le 20 février 2013 et les candidats retenus recevront ultérieurement une lettre d'invitation à soumissionner.

VIII- Informations complémentaires :

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires (Termes de Référence) à la **Délégation Générale aux Grands Travaux (Cellule de Gestion des Marchés Publics, 2ème étage)**, les jours ouvrables, du lundi au vendredi, de 9 heures à 14 heures et le samedi, de 9 heures à 11 heures ou sur le site : www.grandstravaux.org.

Fait à Brazzaville, le 19 décembre 2012

Le Délégué Général aux Grands Travaux
Par ordre, le Coordonnateur Technique



Traite des personnes

LE CONGO, UNE PLAQUE TOURNANTE DANS LA SOUS-RÉGION

Une étude sur le phénomène de la traite des êtres humains dans le pays vient d'établir que la République du Congo est la destination où la traite des personnes est plus observée dans la sous-région, pour des fins d'exploitation économique informelle et sexuelle. Initiée par l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), en partenariat avec l'UNICEF, l'UNFPA et le gouvernement congolais, cette étude rendue publique la semaine dernière à Brazzaville lors d'un atelier de restitution, stipule dans sa conclusion, que 43% des victimes adultes de cette traite sont principalement recrutés par des sujets du Congo-Brazzaville, suivis de ceux de la République Démocratique du Congo (RDC), du Bénin, du Cameroun, et de la Centrafrique résidant au Congo.

Quant aux victimes mineurs, 39% sont recrutés pour la plupart par des sujets béninois vivant au Congo. Selon cette étude, la majorité (43%) des victimes proviennent de la RDC, 28% de la République du Congo, 10% de la Centrafrique, 9% du Cameroun, 5% du Mali. Ils sont âgés pour les adultes entre 18 et 30 ans, et pour les mineurs entre 12 et 18 ans.

L'étude relève que les causes profondes de la traite des personnes sont la pauvreté, notamment le chômage des jeunes, le manque d'instruction et surtout le faible niveau d'éducation. La faible gouvernance caractérisée par l'absence d'une loi spécifique sur ce phénomène, la mauvaise application des lois et des dispositions légales et l'inégalité des sexes ainsi que le manque de contrôle des frontières, font aussi partie des causes qui favorisent davantage l'expansion de la traite, précise le rapport. Présentée par les consultants Caroline Zwaenepoel et Rodrigue Abalao, cette étude sur la traite des personnes souligne qu'en dépit du cadre juridique international, régional, de la signature d'un accord de coopération bilatérale avec le Bénin, et de la loi du 14 juin 2010 portant protection de l'enfant, la



Ayons pitié de ces enfants !

République du Congo n'a pas encore une loi spécifique en la matière.

Pour pallier ce fléau qui menace dangereusement les familles et la sous-région, ce rapport propose quelques recommandations, entre autres, développer une coopération entre les ministères concernés, notamment ceux des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, de la justice et des droits humains, ainsi que le ministère de l'intérieur et de la décentralisation ; développer une stratégie et un plan d'action national; renforcer les mesures de

contrôle aux frontières et promouvoir des formations spécifiques en matière de prévention, de répression de la traite et de protection des victimes de la traite en direction des acteurs clés dans ce domaine. Cette étude, a-t-on noté, a pour objectifs de dresser l'état des lieux du phénomène de la traite des personnes dans le pays, comprendre sa nature, analyser les réponses et les lacunes et formuler les recommandations.

En ouvrant les travaux de cet atelier de restitution de l'étude, la ministre des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, Mme Emilienne Raoul, a exprimé la volonté du gouvernement de lutter contre ce « phénomène dégradant, infâme, et abject tout à la fois ». Elle a relevé que la situation de la traite des enfants est préoccupante à Pointe-Noire où 50 d'entre eux ont été identifiés dont 11 rapatriés, 8 réinsérés localement, 9 réinsérations locales en cours, et 22 en attente de rapatriement.

A cet effet, des campagnes de sensibilisation au niveau des communautés de base ont été organisées. L'action du gouvernement, a fait savoir la ministre Raoul, vise à les repérer, les placer dans les familles d'accueil et à les réinsérer dans un milieu protégé. « A l'instar du Bénin, nous devons continuer à signer des accords bilatéraux avec d'autres pays pour endiguer la traite dans la sous-région », a ajouté la ministre, indiquant que cette étude doit être peaufinée en incluant les éléments manquants dus au temps imparti, à l'insuffisance des finances et à d'autres paramètres.

Gulit Ngou

Talangai

VIE PERDUE SOUS UN ORAGE AU QUARTIER PETIT-CHOSE

Un homme est mort le 23 janvier dernier à Petit-chose, suite à l'effondrement du mur d'un immeuble voisin sur le hangar qui abritait un salon de coiffure. Les trois autres victimes, admises au CHU se rétablissent peu à peu des blessures et fractures.



Des curieux sur le lieu du drame

Mardi 23 janvier 2013, en fin d'après-midi, au salon de coiffure homme, situé en diagonale de l'arrêt de bus Petit-chose, il n'y a plus de client. Les trois employés qui ne supportaient plus la chaleur du hangar sont contraints de le rejoindre à cause du vent ensablé qui soufflait et de la pluie qui tombait d'un ciel presque sans nuage. Dans ce hangar à côté duquel des maçons asiatiques construisaient une maison à étages, un artiste musicien les rejoint pour s'abriter. Mais l'orage est si violent que le mur de l'immeuble en chantier n'a pu résister à la pression. Il s'est effondré sur le hangar, abritant un passant qui s'était abrité, un certain Tondolo. Deux travailleurs du salon de coiffure sont blessés et fracturés. Un troisième s'en est tiré miraculeusement avec des blessures bénignes.

Quand le panneau d'un des murs du troisième niveau à peine construit s'est effondré, juste après le départ des ouvriers, les trois coiffeurs sont sous les décombres. Ceux qui ont vu le mur tomber organisent les secours et découvrent le corps sans vie de Tondolo. Deux des trois coiffeurs soufrant des blessures et

fractures et le troisième employé sont conduits au CHU. Reçu au service des urgences le dernier s'est rétabli après les premiers soins. Ses jours ne sont plus en danger. Les autres suivent le traitement dans les services habilités du CHU.

Depuis l'accident, les ouvriers chinois qui travaillaient nuit et jour ainsi que le propriétaire du chantier qui le surveillait régulièrement n'y mettent plus pied. Ceux qui suivaient l'évolution des travaux ne sont pas étonnés de l'effondrement d'un des murs. Non seulement leur élévation était précipitée, mais les ouvriers construisaient des panneaux de onze briques de hauteur en un jour, sans attendre que le ciment sèche.

Pire, ces panneaux n'étaient liés par des poteaux en béton. Les observateurs estiment que ce drame aurait pu être évité, si les ouvriers avaient couvert le panneau construit avec une nappe qui le protégerait de l'eau. Car le mur n'était pas tombé à cause du vent, mais parce que le ciment qui collait les briques les unes aux autres s'était fondu au contact avec l'eau de pluie.

Marlène Samba

HOTEL LE RUISSEAU

Ponténégrins – Ponténégrines !

Pour vos séjours ou transit à Pointe-Noire, exigez l'Hôtel le Ruisseau.

Situé à 10 minutes de l'aéroport Antonio Agostinho Neto, l'Hôtel Le Ruisseau doté de 106 chambres et suites tout confort, vous réserve un accueil chaleureux. En plus de cela, une navette gratuite est mise à votre disposition de l'aéroport à l'Hôtel.

Piscine, boîte de nuit et location de véhicules sont à votre portée.

Pour tous renseignements, appelez au 04 444 97 21.

A l'occasion du nouvel an, le Directeur Général et le personnel de l'Hôtel Le Ruisseau vous souhaitent une bonne et heureuse année 2013.

HÔTEL LE RUISSEAU ... FAITES NOUS CONFIANCE.

Site: www.lepatriote-congobrazza.com ; E-mail : info@lepatriote-congo.com

Programme des obsèques de Mme Bati née Ngahouina Martine

- Lundi 28 janvier 2013** : Levée de corps à la morgue de Makélékélé :
- 10h00** : Recueillement au domicile conjugal, 47 rue Lagué Mougali :
- 12h00** : Messe de requiem en l'église St Esprit de Mougali
- 13h00** : départ pour l'inhumation au cimetière de « Ma Campagne ».
- 16h00** : fin de la cérémonie. □



N°215 du 28 janvier 2013 - Le Patriote

Communication

CLAUDIA SASSOU NGUESSO VIENT EN AIDE AUX MEDIAS PUBLICS ET PRIVES

La présidence de la République s'active pour harmoniser les relations de travail avec les organes de presse. Au-delà de la liberté garantie par la loi, elle veut d'une presse congolaise autonome ayant ses moyens de travail. La remise du matériel aux organes de presse et à certains services et bureaux de communication par le cabinet du chef de l'Etat s'inscrit dans cette perspective.

L'échange de vœux de nouvel an entre le chef du département de la communication et des relations publiques du président de la République avec les journalistes a été le sésame qui a ouvert « le Chemin d'avenir » à une quarantaine d'organes de presse dont la plupart avaient amorcé le « chemin de la croix ». Claudia Ikia Sassou Nguesso leur a remis des ordinateurs, des groupes électrogènes, des imprimantes, des enregistreurs, des rames de papier, des bloc-notes et des stylos à billes. Au nombre des bénéficiaires, des chaînes de télévisions comme Canal Bénédiction plus (CB plus), télé-Congo, Drtv, Top Tv, des radios dont Radio liberté, radio-Congo, Canal Fm et Radio Brazzaville, des organes de presse écrite comme les Echos, l'Observateur, le Nouvel Observateur, la Semaine africaine, Talassa, Le Patriote, l'Agence congolaise d'information ont bénéficié de cet appui. Le site d'information en ligne Congo-site, la presse présidentielle et le Centre international de presse ont aussi reçu du matériel.

Si l'histoire retient que le plus grand soutien de la République à la presse congolaise est l'élaboration, le vote et la promulgation de la loi sur la liberté de la presse, elle notifie aussi que cette loi qui dépénalise les délits de presse est parfois l'objet d'un usage abusif de la part de certains professionnels dont la



Remise symbolique du matériel à un responsable de média privé

précarité exposait les faiseurs d'opinions aux poches garnies. En 2002 déjà, en guise d'appui à la presse nationale, le président de la République avait remis aux organes de presse écrite privée de l'argent et du matériel. Dix ans après, la presse nationale bat toujours de l'aile. Elle ne comble ni les attentes des consommateurs de plus en plus exigeants, ni les espoirs des pouvoirs publics. Claudia Ikia Sassou Nguesso félicite la presse pour le travail abattu au prix de risques et sacrifices, malgré la diversité de ses lignes éditoriales. Elle encourage à faire davantage, dans la liberté et l'indépendance totale. Car, « il faudra encore assez d'efforts pour parvenir à l'émergence de la presse

congolaise d'autant que plusieurs confrères ne font pas d'effort pour lier l'ardeur au travail à la déontologie, au sens de la responsabilité et à l'éthique ». D'où son appel au goût du travail bien fait en vue des grands rendez-vous de l'année, dont les élections locales en perspective. Au nom des bénéficiaires, le directeur de la rédaction des Dépêches de Brazzaville, Emile Ngakama Ntsah a déclaré que « ce geste louable dénote de la disponibilité du département de la communication du Chef d'Etat à entretenir avec les entreprises de presse nationales une proximité qui n'a rien à voir avec une quelconque idée de subordination ».

Ernest Otsouanga

Opinion

LES MÉDIAS PUBLICS EN QUESTION

La problématique des médias publics congolais est de plus en plus d'actualité. Ceux qui insistent sur la mission de service public des médias d'Etat, veulent que ceux-ci soient avant tout au service du public et non, en priorité, au service des gouvernants, comme c'est le cas dans la plupart des pays africains.

Gérés par la puissance publique, il est de bon aloi que les divers démembrements de l'Etat les utilisent pour informer et surtout pour engager un courant d'échanges ou de dialogues avec les citoyens afin d'aboutir à un consensus sur les principaux sujets d'intérêt national. Hélas, au Congo, force est de reconnaître qu'aucun dispositif, aucun arsenal juridique n'est en place pour faciliter la participation des citoyens ou leurs représentants à l'orientation et au contrôle du processus d'utilisation de ces médias.

Pourtant, sans un tel dispositif, il est difficile de parler ou de faire valoir la mission des médias publics. En réalité, le public devient une cible ou un simple destinataire et non une partie active du système médiatique national.

De ce fait, on est face à une option qui davantage exclut les citoyens de toute possibilité de prendre part ou d'exprimer ses choix dans la chaîne de programmation des émissions qui doivent contribuer à leur rayonnement par une information saine et fiable.

En effet, depuis la démocratisation de la vie politique intervenue dans notre pays avec la tenue de la Conférence nationale souveraine et la libéralisation de la presse, les quatre textes fondamentaux initiés par le Congo à savoir : l'acte-fondamental de la transition de 1991-1992 ; la Constitution du 15 mars 1992, l'acte fondamental de la transition flexible (1997-2002) et la constitution du 20 janvier 2002 actuellement en vigueur, ne prévoient des organes consultatifs au public afin d'émettre des avis sur les programmes des médias d'Etat qui devraient tenir compte d'un type de programmation qui participe des droits et des préférences des uns et des autres acteurs de la société congolaise.

L'allègement du monopole de l'Etat dans les différents programmes et informations diffusés par exemple à télé Congo contribuerait au rayonnement de ce média largement concurrencé par les stations privées. Et pour cause ! La chaîne nationale ne joue pas son rôle en matière de diffusion sur l'ensemble du territoire eu égard à la proximité prônée par les petits poussins de l'audiovisuel privé qui fleurit ces derniers temps. A ce jour, toutes les opérations de charme entreprises par la hiérarchie, j'allais dire, la tutelle ne sont pas porteuses d'espoir et ne visent pas forcément son objet social, ni la qualité attendue d'un organe dont le contribuable n'attend pas des bénéfices à la fin de chaque année. Sa responsabilité première n'est-elle pas de satisfaire les besoins et les aspirations du public dans les domaines de l'information, de la culture, de l'éducation et des loisirs ?

S'il est vrai que des efforts ont été faits en matière de modernisation des équipements, force est de constater que le nouveau programme lancé récemment à Télé Congo manque notablement d'innovations. La participation du public au processus de programmation est un problème de volonté politique et de capacité de définition d'une stratégie de communication qui tient compte de la nature de chaque média. Dans cette perspective, il faut avoir à l'esprit, les spécifications et les aspirations de chaque composante de la communauté nationale. Il nous semble que les gestionnaires des médias publics ne tiennent pas compte de tous les éléments et facteurs socioculturels des différentes sensibilités ethniques et religieuses. En somme, il faut éviter les facteurs pouvant créer des frustrations, des ressentiments d'abandon ou de négligence. En clair, il faut considérer la diversité culturelle d'un pays comme une richesse pour la confection d'un programme dans les médias publics. La loi fondamentale accorde une large place au droit à l'information.

Ainsi, pour bien utiliser les médias en faveur de la cohésion nationale, il est impératif de mettre en place un système de programmation qui permet de produire des messages pertinents et de les uniformiser, tout en leur assurant un caractère fiable et objectif.

Pour le reste, les autorités étatiques ne doivent en aucun cas considérer les médias publics comme des moyens au service exclusif de leurs activités quotidiennes.

Bertin Ekani



GX INTERNATIONAL
Aller + loint!



TNT
sure we can

**Nouveau logo,
Nouvelle vision**

**Nouvelle gestion avec
SAP BUSINESS ONE**

**Depuis 20 ans, vous nous confiez
vos plis et colis**

Merci pour votre Confiance

**Export et Import Express
(plis, colis, pièces détachées...)**

Service Commercial

Brazzaville: 1 Av. Foch (face à la Mairie), Tél: (+242) 05 550 10 73 / 05 550 10 87
Point-Noire: Rond Kassaï (face au CCF), Tél: (+242) 05 550 10 75 / 05 301 02 38

www.gxinternational.net www.tnt.com

Peuples autochtones

DES DISCRIMINATIONS PERSISTENT ENCORE

En date du 25 février 2011, il nous paraît important de le rappeler, le Président de la République Denis Sassou N'Guesso a promulgué la loi N°5 portant protection et promotion des peuples autochtones, afin de mettre un terme au traitement inhumain subi par ces communautés, qui doivent jouir des mêmes droits que tout Congolais, quelle que soit son appartenance ethnique. Personne n'est censée ignorer la loi, et ne pas la respecter, c'est s'exposer aux peines en vigueur prévues par ce texte, qui n'admet ni des comportements discriminatoires, ni le rejet d'un quelconque peuple au nom d'une velléité consistant à classer les composantes de la société, comme si l'on était sur les traces de la doctrine nazie qui perdait dans les années 30 le sens de l'humanité, en proclamant à tort la supériorité de la race aryenne sur les autres peuples du monde.



Nuptia Ngamouyi, la miss autochtone de la Lékoumou reçue par le ministre Thierry Lézin Mougalla

Aujourd'hui, le constat est que cette loi est foulée aux pieds par certaines populations bantoues qui ne cessent jusque-là de dédaigner et de maintenir dans un état d'esclavage ces peuples autochtones, dont les cadres sont bel et bien dans l'administration du pays où ils contribuent au développement de la nation.

Quand on sait aussi que ces fins connaisseurs de la forêt sont reconnus comme étant des acteurs non moins négligeables impliqués dans la santé des populations pour leur riche pharmacopée.

La parfaite illustration de ce rejet et de cette déconsidération est ce cas étrange vécu il y a quelques jours à Sibiti, chef-lieu de la Lékoumou, à l'occasion de la première élection de Miss autochtone 2013 de ce département, organisée par l'association Next Protection.

Scène incroyable ! A l'hôtel de Sibiti où étaient logées ces 15 jeunes filles autochtones en provenance des districts de Bambama, Komono, Zanaga, Mayéyé et Sibiti, le personnel de cet hôtel a obligé les organisateurs de ce concours de beauté à acheter des gobelets, fourchettes, cuillères, sceaux et draps pour le séjour de ces demoiselles, une façon voilée d'interdire ces dernières de toucher à tout ce qui appartient à cet établissement hôtelier. Pire encore, la somme d'argent reçue des mains des organisateurs par la Miss élue Nuptia Ngamouyi, a été confisquée par une « gouvernante » dont elle est « esclave ». Il faut préciser que tous les parents de Nuptia et toute sa descendance dépendent encore de cette femme « gouvernante ».

Agée de 18 ans et originaire de Zanaga, Nuptia Ngamouyi la nouvelle ambassadrice de la beauté qui mesure 1,50 mètre, a souligné la nécessité de reprendre ses études abandonnées au Cours Élémentaires Première

année (CE1). Dans cette perspective, elle pense devenir couturière et changer son mode de vie, ainsi que celui de sa communauté. « *Mon souci, c'est de repartir à l'école et suivre une formation en couture à Brazzaville. Au village, nous sommes marginalisés par les Bantous. En classe, un autochtone ne peut ni jouer ni s'asseoir à côté d'un Bantou. A cause de notre identité culturelle, nous sommes repoussés et battus sous l'indifférence du maître* », a-t-elle révélé.

« *J'aimerais être couturière pour confectionner les vêtements de mes frères. Pourquoi pas avoir un grand atelier et travailler pour mon propre compte, ensuite embaucher mes sœurs, au lieu d'aller travailler en forêt bénévolement pour les bantous* », a poursuivi la Miss autochtone de la Lékoumou. Dans ce cadre, la vice-présidente de l'association Next Protection, Mme Chrishna Nsémi Milandou, a sollicité l'aide de la ministre des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, Mme Emilienne Raoul, qui a pris acte de la requête formulée par cette association.

« *Ces filles ne sont pas juste élues pour le titre. Nous voulons qu'elles repartent à l'école et apprennent un métier, de préférence à Brazzaville, pour un bon suivi, car la marginalisation se fait beaucoup plus sentir au niveau des villages* », a fait remarquer Mme Nsémi Milandou.

Cette première élection de Miss Lékoumou a été parrainée par le député de la circonscription de Sibiti 2, le ministre Thierry Lézin Mougalla, qui a apporté une contribution financière de deux millions de F Cfa, plus 500.000 F Cfa déboursés par le préfet du département, M. André Ovu. Le tour va revenir au Niari pour le choix de sa Miss autochtone en février, sous le patronage du ministre des affaires foncières et du domaine public, avant de se poursuivre dans les autres départements du pays, afin d'aboutir à l'élection de Miss Congo en août 2013, conformément à l'esprit de cette loi du 25 février 2011.

Gulit Ngou

Littérature

VALENTIN OLLESSONGO SIGNE «PAROLES DE SANG»

Cet homme est de nature heureux de vivre. Sa stature affirme certes son rang d'ambassadeur du Congo au Sénégal. Mais son parcours social et scolaire qui le prédestinait sûrement à cette fonction, l'orientait également tout naturellement à celui de Poète écrivain, homme de lettres dans tout son état d'être. Avec « *Paroles de sang* », Valentin Ollessongo signe là son tout premier ouvrage, autobiographique par procuration.



Le doyen du corps diplomatique au Maroc et Valentin Ollessongo

D'Oyo Biala dans sa région natale de la Cuvette au Congo, à Dakar au Sénégal, la trajectoire de la vie de Valentin Ollessongo ressemble à une prédestinée. Ecole primaire de Sainte Radegonde, collège d'Oyo et lycée Savorgnan de Brazza. Ensuite, en France, doctorat de 3^e cycle en information et communication à Grenoble 3, maîtrise en littérature comparée à Limoges et diplôme d'études supérieures en relations publiques et communication à l'ISERP, à Paris. Conseil en Relations publiques et communication, journaliste, enseignant à l'université Marien Nguabi, après de brefs passages à L'UNICEF, puis à la Direction générale de la télévision congolaise, il a amorcé une carrière diplomatique à Dakar en qualité d'ambassadeur. Le romancier Jean-Claude Baise a écrit dans sa préface que « *Valentin Ollessongo va, avec Paroles de sang, entailler son cœur et son âme pour nous entraîner à Oyo, sa ville natale, afin de faire ressurgir du Passé de véritables héros. Pour Valentin Ollessongo, l'Afrique a besoin de s'identifier à de grands hommes, comme de preux chevaliers qui guideront les pas des générations futures. Pourtant l'épopée qu'il nous présente met en scène des humbles gens du peuple, des Misérables, dirait Victor Hugo. Nous allons suivre le geste de Valentin Odou, simple matelot, puis capitaine sur le Surcouf naviguant sur le fleuve Oubangui, celle de Zacharie Ollessongo, son frère, et la touchante évocation de son amour filial pour Madeleine Inyongui. Dans cet opéra passeront aussi d'autres membres de la famille, des amis dont on sent l'âme liée.* »

Audace ou fidélité à son cursus d'études, l'auteur a choisi un style assez peu courant pour raconter la partie amont de son existence, cette autobiographie par procuration, sous la forme d'un hommage au trio qui a donné un sens à sa vie. C'est par le biais poétique que l'ensemble de cet ouvrage a été rédigé, faisant de chaque paragraphe un exercice de style en rime et en prose, créant ainsi un grand recueil de poèmes racontant une histoire familiale, clanique et régionale.

Dans le chapitre I : L'oraison funèbre :

« *...A vous chanteurs adoués ; artistes retors de la pagaie, Bienvenue en ce jour d'enfer et d'incertains relais. Dans le firmament de cette soirée du désespoir, Vous avez porté en moi la flamme de l'espoir. A ce cri du chagrin du fond de nos cœurs, Vous avez réveillé le vent de la douceur. De nos âmes meurtries et tournées à rude épreuve, Dans ces yeux de femmes aux pupilles qui pleuvent, Vous avez su tarir les larmes avec vos mains de batteurs, Vous avez vite couru allumer le feu de la bonne humeur. A ce clan tétanisé par l'amertume et les cris de douleur, Esseulé au milieu du désert Brûlant sans boussole ni lueur, Vous vous êtes regroupés dans le cercle soudé du renouveau, Pour venir éteindre ce charbon ardent avec l'eau, M'apporter le baume au cœur et un brin de hardiesse, Vivier de l'amour et de sang éclatant de notre folle jeunesse. »*

Pour un premier essai, c'est un véritable coup de maître édité par Cyr Editions de Guy Cyr Koutekissa, en cette année 2012. *Paroles de sang* mériterait d'aller au-delà de la simple lecture littéraire, car ce professeur d'université a forcément pensé au caractère éducatif de son œuvre. Les étudiants en littérature ont donc de la matière à relire.

Texte paru dans la revue Matalana n° 38, juin 2012.

LE PATRIOTE

Siège: 46 Av. William Guynet
N° MAT. 053/MCRP/DGA/DPE DU
25 MARS 2010

Directeur Général :
Patrick YANDZA

Directeur de la Publication :
Guy MOUKOZA

Secrétaire Général de Rédaction:
Bertin EKANI

Directeur de la Logistique, des
Finances et des Ressources
Humaines :
Marcellin MBAYI

Rewriter :
Dominique MALELA

Equipe rédactionnelle :
Laurent LEPOSSI,
Dieudonné BEKAS,
Georges ENGOUMA,
Etienne Pèrez,
Gulit NGOU,
Ernest OTSOUANGA,
Roger PAO,
Aimé Raymond NZANGO

Mise en pages
YENGO MALANDA
MALANDA

Impression
Imprimerie Saint Paul (ISP)

Eliminatoires de la Coupe du Monde 2014

VOUS AVEZ DIT MONDIALISTE A TOUT PRIX ?

Le Congo, finalement, n'est pas parvenu à être africain en 2013, tout au moins en ce qui concerne la catégorie des seniors. Pourquoi ? C'est l'incroyable naufrage de Kampala (0-4) qui en est la cause. Mais il reste encore un objectif à atteindre à savoir la qualification pour la coupe du monde 2014 au Brésil.

Il y a de cela seize ans, le Congo avait bien failli créer l'exploit. Dans un groupe relevé avec l'Afrique du sud, la Zambie et la République Démocratique du Congo, le Congo-Brazzaville avait su se montrer impérial, ne cédant qu'en dernière journée en Afrique du sud où, là encore, il avait dominé outrageusement. Il semble que la guerre civile de 1997 ait été la cause visible de cet échec. Car, dans les coulisses, de gros bonnets tiraient, semble-t-il, les ficelles pour barrer la route au Congo qui, économiquement, n'avait rien à apporter à la coupe du monde. Mais cette équipe des Diables-Rouges, cuvée 97, était parvenue à se qualifier pour la C.A.N 2000 organisée conjointement par le Nigeria et le Ghana. Malgré l'élimination au premier tour, on prédisait à cette équipe nationale congolaise des lendemains enchantés. Mais soudainement, inexplicablement, l'édifice s'est effondré et le Congo s'est mis à vivre continuellement au passé. Une décennie de disette, d'échecs à répétition et d'humiliations, cela commence à se faire long.

Une C.A.N 2013 pleine d'enseignements

Un ancien joueur congolais de l'époque dorée nous a joints l'autre jour au téléphone, disant : « Vous avez vu l'Ethiopie face à la Zambie ? Un jeu fluide, technique, fait d'imagination, d'audace, de folie mais je rêve... ». On imagine aisément pourquoi il faisait référence à l'Ethiopie. C'est le pays où le Congo a fait ses premiers pas en phase finale de la C.A.N en 1968. Cette année-là, avec des joueurs vieillissants comme Luciano, Girma, Menguistou, Awade et autres Berbe l'Ethiopie avait pris la quatrième place dans la hiérarchie africaine. Mais six ans plus-tôt ces mêmes héros avaient donné à l'Ethiopie son unique et seul titre de gloire. Mais, comme le Congo actuel, l'Ethiopie n'avait su renouveler son élite et voilà pourquoi lors de la C.A.N 70, au Soudan, elle avait tout simplement fait naufrage. Trois défaites d'affilée au premier tour contre le Soudan (0-3), le Cameroun (2-3) et la Côte-d'Ivoire (1-6). Un bilan qui ressemblait étrangement à celui du Congo à Asmara, ville devenue depuis, capitale Erythréenne, avec zéro point en trois matches. Dès lors, l'Ethiopie était entrée dans le rang. Mais, tel un symbole, pour son retour au plus haut niveau, l'Ethiopie a écarté le Soudan où elle avait quitté la phase finale de la CAN quarante deux ans plus tôt. Pour son premier match, en Afrique du sud, l'Ethiopie a fait très forte impression. Seuls un penalty raté et quelques maladres-



Les Diables Rouges, cuvée 2012-2013

ses dans le dernier geste lui ont privé d'une victoire qui lui tendait les bras devant le champion en titre.

A quand le retour du Congo ?

Au regard de sa prestation lors de la journée inaugurale dans le groupe C, l'Ethiopie va sûrement marquer cette 29^{ème} édition de la C.A.N. bien quelle ait perdu (0-4) devant le Burkina Faso. Mais le Congo, pour sa part, reste scotché dans le statut d'un faire-valoir. Quelle en est, diable, l'explication ? S'agirait-il d'un déficit de condition physique des joueurs ? Inorganisation ? Démission collective des opérateurs sportifs ? Difficile d'apporter des réponses précises à ces interrogations du moment où, le plus souvent, le Congo vire en tête au terme de la manche-aller des éliminatoires. C'est autant dire que sur le plan du talent pur, les footballeurs congolais ne sont en rien inférieurs à ceux qui finissent toujours à leur damer le pion. Il vaut mieux chercher ailleurs les raisons de cette impuissance. Il se trouve qu'après deux journées des éliminatoires de la coupe du monde 2014, le Congo est de nouveau en tête avec six points en deux matches. Mais saura-t-il en profiter ?

A moins de deux mois de la rencontre combien importante contre les Panthères du Gabon, on ne voit vraiment pas les choses bouger. C'est le silence absolu et ce n'est guère bon signe. Car côté gabonais, l'équipe nationale multiplie les rencontres amicales de préparation afin d'être au point le

jour J. Les Congolais, pour leur part, se contentent juste de suivre la CAN à la télévision pour savoir où en sont le Niger et le Burkina Faso, leurs autres adversaires aux éliminatoires de la C.M 2014. C'est là sûrement une manière paresseuse de se préparer. Car on a beau avoir des professionnels, éparpillés ici et là à travers le monde, ils ne formeront pas forcément une équipe homogène. L'homogénéité ne vient qu'à force d'être régulièrement ensemble. Les contacts permanents développent une dynamique, un esprit de groupe dès lors que tout le monde pense ensemble sur un même thème. C'est pour cela d'ailleurs que le président de la République avait adhéré à l'idée de confier la gestion de l'équipe nationale à la Société Congolaise pour la promotion des sports. Une structure qui se doit d'être dynamique imaginative, disponible, efficace et à l'écoute de l'ensemble des opérateurs sportifs congolais. Malheureusement, celle-ci a choisi d'afficher l'arrogance, la suffisance au point de s'attirer l'antipathie de bon nombre de partenaires. Pourtant, il y a eu une rencontre tripartite Ministère en charge des sports - Fédération congolaise de football et Société congolaise pour la promotion des sports. Depuis là, curieusement l'immobilisme s'est installé. Il n'y a plus d'envie d'aller au Brésil. Et cela arrive en pleine période de réalisation du « Chemin d'avenir ». Curieux, non ?

Georges Engouma

Les professionnels africains et la CAN

QUE FAUT-IL FAIRE ?

Depuis le samedi 19 janvier dernier toute l'Afrique est accaparée par la fête panafricaine de football qui se déroule en Afrique du sud. Une fête qui survient une année seulement après une autre qui avait eu lieu au Gabon et en Guinée Equatoriale. Voilà une compétition qui tend à se banaliser en même temps qu'elle cause un énorme préjudice aux employeurs des Africains évoluant en Europe.

Les footballeurs africains, depuis un bon moment déjà, sont obsédés par la chasse au trésor. Presque tous sont convaincus que le bonheur pour eux est au Nord. D'où, la course effrénée vers des contrats juteux avec des clubs européens. Mais seulement voilà. Achetés à cause de leur talent, ils sont remodelés au point de devenir des joueurs pleinement épanouis et d'intéresser l'encadrement technique de leurs pays respectifs. Et là, ils ont aussi obligation de faire preuve de patriotisme en donnant le coup de main aux sélections nationales de leurs pays d'origine. Ils sont pour cela protégés par la Fifa qui fait obligation aux clubs de libérer les joueurs convoqués par leurs pays pendant cinq jours pour une rencontre officielle. Mais en cas de compétition de longue durée, cela peut prendre un peu plus de deux semaines. Ils étaient près d'une centaine à descendre au Gabon et en Guinée Equatoriale l'année dernière. Cette année, malgré les éliminations du Sénégal, du Gabon, de l'Egypte et du Cameroun, il y en aura presque autant. Le problème, c'est que cela constitue un handicap énorme pour leurs clubs employeurs. Si l'on prend, par exemple, le cas du club français de Brest. Le club breton est menacé par la relégation mais il lui a fallu lâcher cinq pièces-maîtresses pour cause de C.A.N. C'est aussi à contre-cœur que Manchester City a laissé partir l'ivoirien Yaya Touré alors que l'équipe est préoccupée à refaire son retard sur son rival, Manchester United, en premier league. Les exemples sont à la pelle où bon nombre de dirigeants de clubs européens sont obligés de faire la grimace à cause de ce préjudice. L'autre inconvénient de cette situation, c'est que le joueur lui-même court le risque de perdre sa place de titulaire au club pour cause de C.A.N. Car le remplaçant peut donner satisfaction au point de ravir sa place de titulaire à l'Africain parti disputer la C.A.N.

Mais quelle en est la solution ?

Au football, c'est certain, il y a trop d'enjeux qui entourent son organisation. Il n'y a vraiment rien

de simple. Pour preuve, la C.A.F elle-même a dû se résoudre à transférer la phase finale de la CAN des années paires aux années impaires. Tout cela, sans doute, pour éviter la concurrence du championnat d'Europe des nations et de la coupe du monde. Néanmoins, elle aurait peut-être dû faire l'impasse sur la C.A.N en 2013 pour ne l'organiser qu'en 2015. Questions de laisser les joueurs au repos, encore qu'il y a les éliminatoires de la coupe du monde 2014, de faire preuve d'élégance vis-à-vis des employeurs des professionnels, ou de laisser respirer le calendrier international africain. Il n'y avait pas nécessité de programmer la 29^{ème} édition de la C.A.N en 2013. C'est la compétition qui perd un peu de sa crédibilité, de sa noblesse et de sa respectabilité. Elle a plutôt tendance à devenir quelconque car la Zambie, championne en titre, n'a pas bénéficié de suffisamment de temps pour savourer et pour digérer son sacre. C'est une injustice. Mais, on en est là et il apparaît nécessaire de réfléchir pour l'avenir. Pourquoi doit-on maintenir le déroulement de la phase finale de la CAN en janvier ? Il nous semble plutôt intelligent de faire comme l'Europe qui programme sa phase finale du championnat continent à la fin de la saison. Il est vrai que les joueurs arrivent à la compétition émoussés par une longue et éprouvante saison. Mais au moins footballeurs européens et africains seront mis dans les mêmes conditions.

Question de renvoyer l'ascenseur aux clubs qui forment et entretiennent les joueurs. On pourrait donc déplacer la compétition de janvier en juin. Quitte à ce que les joueurs africains prennent un peu plus de jours de repos après la CAN et avant la reprise des championnats. Car, en Europe, bien de grands clubs hésitent à s'attacher les services de joueurs africains en raison des perturbations dues aux déplacements un peu anarchiques des joueurs africains. Voyez-vous en Amérique du sud la copa America se déroule au mois de juillet, à un moment où les équipes en Europe sont au repos. Pourquoi alors ne pas faire comme les autres ?

G.E.

LES RÉSULTATS DE LA 1^{ère} ET 2^{ème} JOURNÉE DE LA CAN 2013

GROUPE A	GROUPE B	GROUPE C	GROUPE D
1^{ère} journée : Afrique du Sud - Cap-Vert : 0-0 Maroc - Angola : 0-0	1^{ère} journée : Ghana - RD Congo : 2-2 Mali - Niger : 1-0	1^{ère} journée : Zambie - Ethiopie : 1-1 Nigeria - Burkina Faso : 1-1	1^{ère} journée : Côte d'Ivoire - Togo : 2-1 Tunisie - Algérie : 1-0
2^{ème} journée : Afrique du Sud - Angola : 2-0 Maroc - Cap Vert : 1-1	2^{ème} journée : Ghana - Mali : 1-0 R.D.Congo - Niger : 0-0	2^{ème} journée : Nigeria - Zambie : 1-1 Ethiopie Burkina Faso : 0-4	2^{ème} journée : Tunisie - Côte d'Ivoire : 3-0 Algérie - Togo :